

CAISSE DES ECOLES DE ST PARDOUX LA CROISILLE
Conseil d'administration du 13 octobre 2016

Présents : ALBARET Dominique, JANICOT Arnaud, PLAS Emilie, PEYRAMAURE Claire, KAMAGATE Delphine, BUISSON Karine, GRACIEUX Myriam, OLIVE Nadège, ADAM Déborah, Mme AUJOL
Excusés : Claudine Adnot, Mathieu SIEYE , directeur académique
Claire Peyramaure est nommée secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Modification des horaires des postes « cantine » et « périscolaire » suite à la démission de l'agent / mise à jour du tableau des emplois
- Encaissement de don
- Questions diverses.

CAISSE DES ECOLES DE SAINT PARDOUX LA CROISILLE
SEANCE du 13 octobre 2016

Date de convocation : 05 octobre 2016

Présents : 10

Date d'affichage : 05 octobre 2016

votants : 10

Nombre de Conseillers : 11

Pour : 10

En exercice : 11

Abstentions : 0

L'an deux mil quinze le 13 octobre à 20 heures 00, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur ALBARET Dominique, Président.

Présents : ALBARET Dominique, JANICOT Arnaud, PLAS Emilie, PEYRAMAURE Claire, KAMAGATE Delphine, BUISSON Karine, GRACIEUX Myriam, OLIVE Nadège, ADAM Déborah, Mme AUJOL

Excusés : Claudine Adnot, Mathieu SIEYE , directeur académique

Claire Peyramaure est nommée secrétaire de séance

CE 2016/06

OBJET DE LA DELIBERATION

Modification des horaires des postes « cantine » et « périscolaire » suite à la démission de l'agent / mise à jour du tableau des emplois

Monsieur le président informe le conseil de la démission de l'agent au 4 décembre 2016 des ses postes d'adjoint technique et d'animation. Il propose à l'assemblée de modifier les horaires des postes actuels pour un meilleure organisation des services.

il rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'administration compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Monsieur le président propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :

-la création de 1 emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 15.22 heures hebdomadaires.

-la création de 1 emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 7.74 heures hebdomadaires

-la suppression de 1 emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 2.89 heures hebdomadaires.

-la suppression de 1 emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 16.19 heures hebdomadaires.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter les créations et suppressions d'emplois ainsi proposés.

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1^{er} janvier 2017 :

Filière technique :

1 Adjoint technique de 2^{ème} classe à e 15.22h hebdomadaire :

Filière animation

1 Adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 7.74h hebdomadaire

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans des emplois seront inscrits au budget

CAISSE DES ECOLES DE SAINT PARDOUX LA CROISILLE
SEANCE du 13 octobre 2016

Date de convocation : 05 octobre 2016

Présents : 10

Date d'affichage : 05 octobre 2016

votants : 10

Nombre de Conseillers : 11

Pour :10

En exercice : 11

Abstentions : 0

L'an deux mil quinze le 13 octobre à 20 heures 00, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur ALBARET Dominique, Président.

Présents : ALBARET Dominique, JANICOT Arnaud, PLAS Emilie, PEYRAMAURE Claire, KAMAGATE Delphine, BUISSON Karine, GRACIEUX Myriam, OLIVE Nadège, ADAM Déborah, Mme AUJOL

Excusés : Claudine Adnot, Mathieu SIEYE, directeur académique

Claire Peyramaure est nommée secrétaire de séance

CE 2016/07

OBJET DE LA DELIBERATION
ENCAISSEMENT DON

Monsieur le Président informe le conseil que M Bidault Dominique a fait un don 50€ pour la caisse des écoles.

Le conseil, accepte ce don, à verser à la caisse des écoles et autorise le président à faire tout encaissement pour la caisse des écoles tout au long de son mandat

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20h45